

PLAN DE VENTE - PROVISOIRE-

Niveau	N° de lot	Type
RDC	B102 1/2	T4
SEJOUR/CUISINE		27.8 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1		12.4 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2		9.5 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3		9.3 m <sup>2</sup>
ENTREE		6.8 m <sup>2</sup>
SDE 1		4.4 m <sup>2</sup>
SDE 2		3.6 m <sup>2</sup>
WC		1.7 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE TOTALE :</b>		<b>75.5 m<sup>2</sup></b>
JARDIN		40.1 m <sup>2</sup>
TERRASSE		8.7 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE PRIVATIVE TOTALE :</b>		<b>124.3 m<sup>2</sup></b>

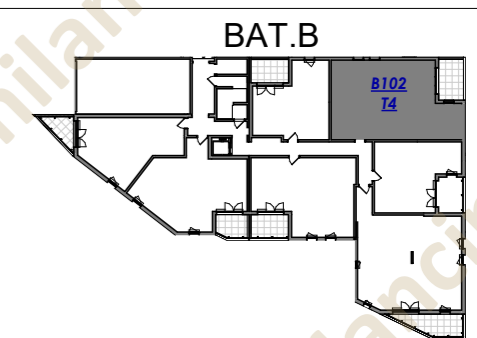
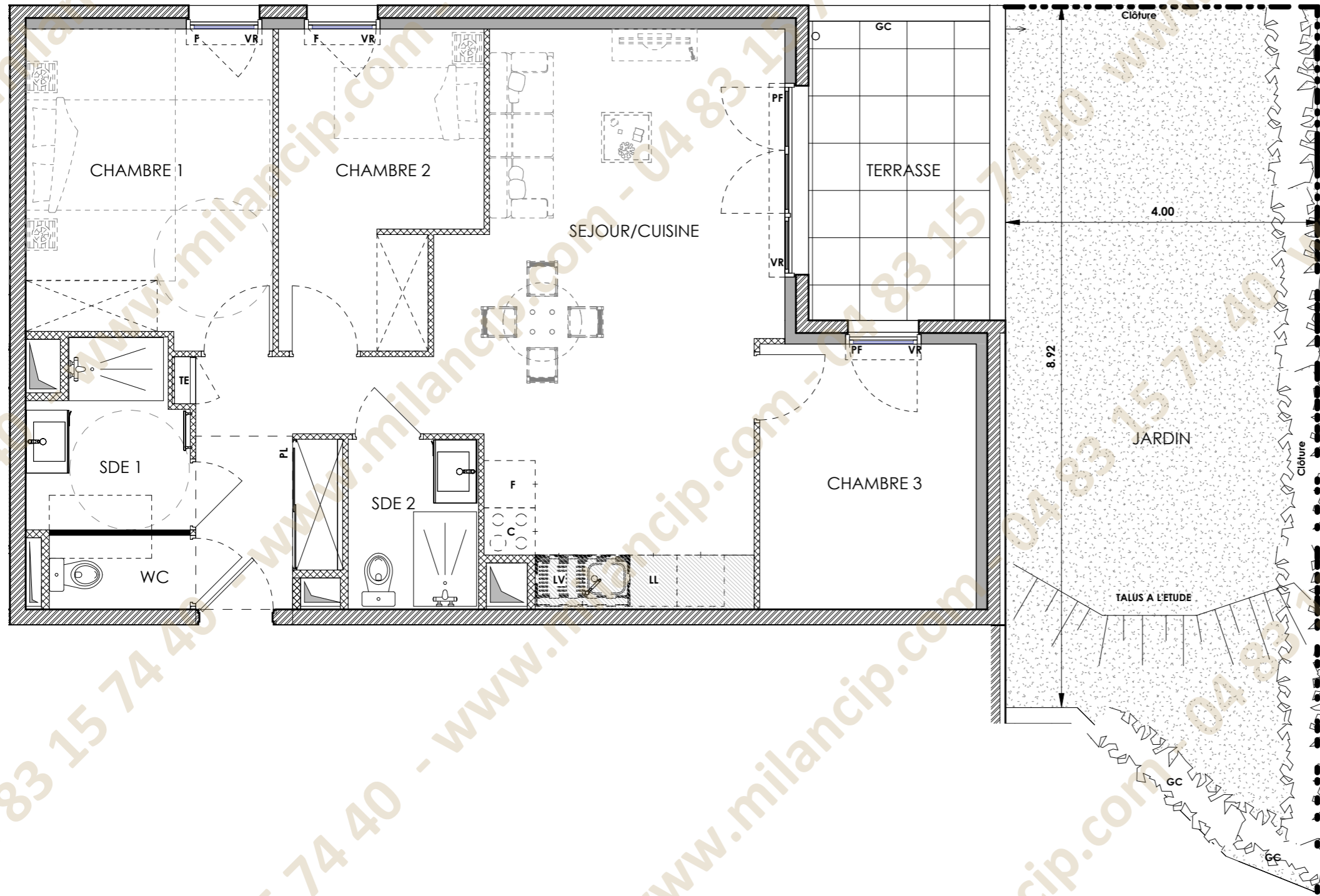
Emplacement éléments de cuisine:		Menuiserie & équipement:	
LL	Lave-linge	PF	Porte-fenêtre
LV	Lave-vaisselle	VR	Coffre de volet roulant
		PL	Placard
		F	Fenêtre
		SS	Sèche serviette
		PV	Pare vue
Règlementation pour les personnes à mobilité réduite:		Éléments constructifs:	
	Aire de transfert de 80x130cm	GC	Garde-corps
	Manoeuvre de porte 120x220cm	Faux-plafond	Gaine technique
		TE	Tableau électrique
			Cloison sur carrelage
			Clôture



Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Dans les conditions définies à l'acte VEFA signé, des modifications peuvent être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation notamment pour les dimensions libres, les positions des baies, équipements et hauteurs sous plafond. Les surfaces données sont approximatives et pourront varier selon les termes de l'acte VEFA. Les retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1).

Date : 17/10/2025

INDICE 1



PLAN DE VENTE - PROVISOIRE-

Niveau	N° de lot	Type
RDC	B102 2/2	T4
SEJOUR/CUISINE		27.8 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1		12.4 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2		9.5 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3		9.3 m <sup>2</sup>
ENTREE		6.8 m <sup>2</sup>
SDE 1		4.4 m <sup>2</sup>
SDE 2		3.6 m <sup>2</sup>
WC		1.7 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE TOTALE :</b>		<b>75.5 m<sup>2</sup></b>
JARDIN		40.1 m <sup>2</sup>
TERRASSE		8.7 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE PRIVATIVE TOTALE :</b>		<b>124.3 m<sup>2</sup></b>

<b>Emplacement éléments de cuisine:</b> LL Lave-linge    Cuisson LV Lave-vaisselle    F Réfrigérateur	<b>Menuiserie &amp; équipement:</b> PF Porte-fenêtre    F Fenêtre VR Coffre de volet roulant    SS Sèche serviette PL Placard    PV Pare vue
<b>Règlementation pour les personnes à mobilité réduite:</b> Aire de transfert de 80x130cm Manoeuvre de porte 120x220cm Cercle de 150cm de retournement	<b>Éléments constructifs:</b> GC Garde-corps    Gaine technique Faux-plafond TE Tableau électrique Cloison sur carrelage    - - - Clôture



Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Dans les conditions définies à l'acte VEFA signé, des modifications peuvent être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation notamment pour les dimensions libres, les positions des baies, équipements et hauteurs sous plafond. Les surfaces données sont approximatives et pourront varier selon les termes de l'acte VEFA. Les retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1).

Date : 17/10/2025

INDICE 1